Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mardi 20 rabiaa II 1441
17 Décembre 2019

N° 116

35ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **4050**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **4055**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Associations et syndics **4061**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **4062**
Avis aux créanciers..... **4065**
Convocations
Sociétés anonymes **4065**
Sociétés à responsabilité limitée **4068**
Divers
Avis au public..... **4068**
Rectificatifs **4069**
Bilans et Comptes Financiers
Bilan de la Mutuelle Assurance de l'Enseignement **4070**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Augmentation de capital réserve

Université Mahmoud Materi «U.M.M.» S.A

Capital : 2 000 000 DT

Siège : 1, Rue Badii Ezzamen- cité Mahrajène El Menzah 1

Identifiant unique : 0985002B

CNSS : 00285200/20

Suivant acte sous seing privé du 04/12/2019, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau- Tunis sous le numéro 19507740 (quittance 9372) le 05/12/2019, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des entreprises sous le N° AC012192019 le 12/12/2019, il a été décidé de procéder à une augmentation de capital pour un montant de 222 000 DT par émission de 22 200 actions nouvelles de 10 DT chacune réservées à Farah Hached, actionnaire non-résidente de la société. Les nouvelles actions seront intégralement libérées à la souscription et la contrevaleur en devises des fonds en provenant seront versés sur un compte bloqué déposé à la BIAT (Agence La Marsa» sous le N°08023011063200512118. ledit compte indisponible intitulé "augmentation de capital". Sous réserve de la réalisation définitive de l'augmentation de capital par le conseil d'administration. Le capital sera fixé à la somme de 2 222 000 DT divisé en 222 200 actions de 10 DT chacune, l'article 7 des statuts sera modifié en conséquence.

2019T01614SANB2

Notice

Augmentation de capital

«Société DES SEMENCES SELECTIONNEES» en abrégé «SOSEM»

Société anonyme au capital de 7.000.000 Dinars Augmenté à 11.000.000 Dinars

Siège Social : 82 avenue Louis Braille - Tunis Belvédère 1002

Identifiant Unique : 1239317W

Notice publiée en application de l'article 164 du code des sociétés commerciales.

- Dénomination : Société des Semences Sélectionnées «SOSEM».

- Forme : Société Anonyme (ne faisant pas appel public à l'épargne).

- Capital Social : Sept Millions de Dinars (7 000 000 Dinars).

- Siège social : 82 Avenue Louis Braille - Tunis Belvédère 1002

- Objet social : Production et Multiplication des Semences et Plants.

- Durée de la Société : 99 ans.

- Modalités de l'augmentation : Suivant P.V. de l'A.G.E. en date du 02 octobre 2019, enregistré à la Recette des finances Cité Mahrajene - Tunis, sous le numéro 19506224, quittance 865214 du 09/10/2019, il a été décidé d'augmenter le capital social de la société d'une valeur de 4 000 000 Dinars, afin de le porter de 7 000 000 Dinars à 11 000 000 Dinars, et ce par l'émission de 40 000 actions de 100 Dinars chacune.

Cette augmentation est détaillée comme suit :

- Conditions de l'augmentation : Suppression du droit préférentiel de souscription réservé aux actionnaires et réservation de la dite augmentation aux actionnaires suivants: la Sté MEDIGRAIN, la Sté ACN, la Sté STPA, la Sté GMCB, la Sté SPPAS, la Sté MCSR et la Sté TRANSfOOD. Les actions nouvelles à souscrire sont à libérer en moitié lors de la souscription.

- Banque : Les versements seront portés au crédit du Compte Indisponible ouvert sur les livres de la BIAT

- Agence centre d'affaires de Tunis sous le n°08003000513201112763.

- Dépôt légal : Ces documents ont été déposés auprès du Registre National des Entreprises le 11/12/2019 sous le numéro 201993615.

2019R02661SANB2

La société TAMOIL TUNISIE

Société anonyme

Au capital de 3.000.000 dinars

Siège social : ZI Saint Gobain Mégrine, Ben Arous

MF : 989021/X/A/M/000

Selon le PV de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 21/01/2019, enregistré à la recette des finances de Mégrine le 11/12/2019 sous le n°M085463 et quittance n°19805245 dont une copie a été déposée au Registre National des Entreprises le 12/12/2019 sous le numéro 201994196, il a été décidé du :

- Renouvellement de la nomination du Président Directeur Général de la société : Le renouvellement des fonctions de Mr Abdelaziz Belhiba en tant que président directeur général de la société à la tête du conseil d'administration jusqu'à fin 2020. Comme il a été convenu de permettre au président directeur général de la compagnie de demander tous les prêts bancaires au profit de la société mère pour le bénéfice du groupe et de fournir toutes les garanties liées à ces prêts.

Le conseil d'administration donne tous les pouvoirs au président directeur général pour créer, ainsi que de participer au nom de la société mère ou de ses filiales à la constitution des sociétés nouvelles.

- Renouvellement des fonctions des membres du conseil d'administration jusqu'à fin 2020.

2019R02666SANB2

Augmentation de capital Notice d'information

Société CAMAR LOGISTIC

SA au capital de 1 366 000 dinars

Siège : Avenue Farhat Hached Immeuble Raouine Ramla Kerkennah Sfax

Objet : Services administratifs et logistiques et transport touristique

Durée : 99 ans

Identifiant Unique : 1091954F

En vertu du P.V de l'assemblée générale extraordinaire du 23 septembre 2019, enregistré à la recette d'enregistrement des contrats de Sfax le 19 novembre 2019 sous le numéro 19508182. Il a été décidé ce qui suit :

- Augmentation du capital de 150 000 dinars en numéraire pour le porter de 1 366 000 dinars à 1 516 000 dinars par la création de 18750 actions nouvelles de 8 dinars chacune. Cette augmentation est assortie d'une renonciation aux droits préférentiels de souscription pour M. Mohamed Kilani.

- Les fonds provenant de la souscription sont à verser dans un compte bloqué et indisponible auprès de la banque TSB agence Tunis sous le numéro 21000000404200274360.

- Le délai ouvert à la souscription est de 15 jours avec possibilité de clôture anticipée en souscription intégrale avant expiration de dit délai.

- Un exemplaire du P.V de l'assemblée générale extraordinaire a été déposé au registre national des entreprises le 10 décembre 2019 sous le n°AC082182019.

2019R02670SANB2

Nomination et renouvellement des Administrateurs

STEG INTERNATIONAL SERVICES

SA au capital de 50 000 000 DT

Siège social : Les Résidences du Parc, les Jardins de Carthage aux Berges du Lac

Identifiant Unique : 0979497B

CNSS : 00328296-48

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 27 novembre 2019 enregistré à la recette des finances de la Goulette, le 28 novembre 2019 sous le n°19707074, quittance n°126586 dont un exemplaire a été déposé au Centre National du Registre des Entreprises, le 11 décembre 2019 sous le n° 201993577 il a été décidé ce qui suit :

La Nomination de Mme Rim Lakhoua en tant qu'Administrateur représentant la BTK pour un mandat de trois ans s'achevant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur le résultat de l'exercice 2021.

Le renouvellement des mandats des Administrateurs suivants pour une période de trois ans s'achevant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur le résultat de l'exercice 2021 :

- M. Moncef Harrabi Administrateur représentant la STEG

- M. Mohamed Ammar Administrateur représentant la STEG

- M. Adel Ben Lassoued Administrateur représentant la STEG

- M. Abderrahim Taamallah Administrateur représentant la STEG

- M. Mahmoud Ben Salah Administrateur représentant IDC

- M. Sadri Ben Youssef Administrateur représentant STUDI

- M. Karim Gharbi Administrateur représentant SCET TUNISIE.

2019R02672SANB2

Renouvellement du mandat du Directeur Général

STEG INTERNATIONAL SERVICES

SA au capital de 50 000 000 DT

Siège social : Les Résidences du Parc, les Jardins de Carthage aux Berges du Lac

Identifiant Unique : 0979497B

CNSS : 00328296-48

En vertu du procès-verbal du Conseil d'Administration du 11 septembre 2019, enregistré à la recette des finances de la Goulette, le 14 novembre 2019, sous le n°19706773, quittance n°122055, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises, le 18 novembre 2019, sous le n° 201981244, il a été décidé le renouvellement du mandat du Directeur Général M. Mohamed Ammar pour une période de (03) trois ans s'achevant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur le résultat de l'exercice 2021.

2019R02673SANB2

Augmentation de capital SENSEA LAB

Société Anonyme au capital de 500.000 dinars

Siège Social : 52, rue 8601- Zone Industrielle de la Charguia 1- Tunis

Matricule Fiscal : 1471485M

(CNSS 594477-61)

Augmentation du capital social d'une société anonyme par application des dispositions de l'article 164 du Code des Société commerciales (de 500. 000 TND à 1.100.000 TND)

Objet : Industrie Parfumerie & produits cosmétiques.

Durée : 99 ans

Date et lieu de dépôt : Une copie du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 17 juillet 2019, enregistré à la recette de la Charguia Tunis, en date du 04 octobre 2019, enregistrement n° 19506396, quittance n° M096802, dont deux exemplaires ont été déposés au registre National des Entreprises, annonce n° 201939270, bulletin n°147, date de publication 20/8/2019

La société Sensea LAB S.A porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que son assemblée générale extraordinaire du 04 octobre 2019 a décidé d'augmenter le capital social de la société en numéraire de six cent mille dinars (600.000 TND), pour le porter de cinq cent Mille Dinars (500. 000 TND), à un million cent mille de Dinars (1.100.000 TND) par l'émission de 60 000 actions nouvelles d'une valeur nominale de dix (10) Dinars chacune, à libérer totalement lors de la souscription la souscription:

Caractéristiques de l'émission :

Montant :

Le capital social sera augmenté d'un montant de six cent mille Dinars (600.000 TND), pour le porter de Cinq Cent Mille Dinars (500. 000 TND), à un million cent mille de Dinars (1.100.000 TND) et ce, par la création et l'émission de 60 000 actions nouvelles de valeur nominale de 10 dinars chacune à souscrire en numéraire et à libérer totalement lors de la souscription.

Prix d'émission :

Les actions nouvelles à souscrire en numéraire seront émises d'une valeur nominale de 10 dinars l'action, à libérer totalement lors de la souscription.

Délai de souscription :

Un (1) mois à partir de la date de parution de la présente notice au Journal Officiel de la République Tunisienne et dans deux quotidiens avec la possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant expiration du délai de souscription, avec l'application des termes de l'article 298 du code des sociétés commerciales.

Lieu des souscriptions et des versements :

Les souscriptions seront reçues au bureau de la société sis rue 8601- n° 52, Zone industrielle de la Charguia 1- Tunis

Les fonds versés à l'appui des souscriptions seront déposés dans le compte indisponible réservé à l'augmentation de capital en numéraire de la société SENSEA LAB S.A et ouvert auprès de la ATB Bank NAIB - Agence central sous le numéro 01.001.020.1192.0198.3352.

Jouissance des actions nouvelles souscrites :

Les 60000 actions nouvelles émises porteront jouissance en dividendes à partir de la date de libération et seront assimilées aux actions anciennes après la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire conformément aux dispositions légales en vigueur.

Mise à jour des Status.

Il a été décidé également de modifier l'article 6 des Status.

2019403724SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Société ACBAT

M. F : 1260913N/B/M/000

R. C : B01160962012

Suivant PV enregistré à la recette des finances La Goulette sous le n° 16701668 du 23/03/2016. Il a été décidé de transférer le siège social à :

La Rue des Usines Zone Industrielle Le Kram 2015 – Tunis Et suivant PV enregistré à RF La Goulette sous le n° 19501830 du 27/03/2019 ont décidé :

- Transformation de la société en SARL

- Nomination de Monsieur Marwen Nasri gérant de la société à la place de Mme Zohra Ferjani

- Adoption des statuts mis à jour

- La désignation de Mr Sofiene Ben Abid en tant que commissaire aux comptes pour les exercices 2018 - 2020.

Les deux PV ont été déposés au registre national des entreprises le 23/09/2019 sous le n° 1260913N.

2019T01612SRLB2

Avis

Organisation et services informatiques SARL au capital de 20.000 dinars

Siège social: 47, avenue Habib Bourguiba Tunis Registre des entreprises n° 036199A/A/M

CNSS n° 79164-12

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des associés en date du 15 août 2018, enregistré à la recette des finances rue Habib Thameur - Tunis en date du 30 janvier 2019, sous le n° 19800424, quittance n° M009486, déposée au centre national du registre des entreprises le 09/10/2019 sous le numéro 201963614 les associés ont décidé de renouveler le mandat de Madame Amira Jouini Turki en qualité de gérante de la société, pour une période de trois exercices qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2020.

2019T01618SRLB2

Nomination de gérant

SOCIETE ABICHOU D'ELECTRICITE S.A.E

Adresse : 11 rues el karama -Radès Ben Arous

M.F : 1059772P

Suivant le procès verbal extraordinaire enregistré à la recette des finances Radès le 07/05/2019 sous le n° 19701108 quittance n° M040172.

- Mettre fin à toutes les fonctions de gérant Hamza Abichou à partir de la date de ce procès verbal extraordinaire et tous les privilèges financiers (y compris le salaire) et en nature dont il bénéficiait de la société ont été suspendus.

-Nomination de Mrs Kaïs Ben Abd Aziz Abichou, propriétaire de la CIN n°08619699 comme gérant unique pour la société avec pleins pouvoirs et pleines délégations pendant trois ans à partir de la date mentionnée ci- dessus.

2019R02652SRLB2

Société «SOCAMAT» S.A.R.L

Au capital social : 349.200DT

IU : 021652/Y/A/M/000

Siége social : Avenue Taib Mheiri - Tela - Kasserine

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés du 30 novembre 2019, enregistré à Thela le 12 décembre 2019 sous le numéro 19701779 et déposé au registre national des entreprises le 13/12/2019, il a été décidé ce qui suit :

1- La dissolution et la liquidation de la société

2- La nomination de Mr Hatem Nasri liquidateur de la société.

3- L'approbation des états financiers et l'état des dépenses et dettes pour l'exercice 2017-2018 et 2019 et donne quitus au représentant légal de la société.

2019R02667SRLB2

Société Méditerranée Services

SARL au capital de 1.000.000 DT

M.F : 0613033S/A/M/000

Suivant PV de l'assemblée générale ordinaire du 11 avril 2015, enregistré à la recette des finances du Lac en date du 20 avril 2015 sous le n°15703128, Quittance n°M042534, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis en date du 01/10/2015 sous le n° D1123498, il a été décidé le transfert du siège social de La Résidence du Lac Rue du Victoria Bloc D n°131053 Les Berges du Lac, à la rue du Lac Tanjanika, Immeuble Junior 1er étage 1053 Les Berges du Lac.

2019R02671SRLB2

Société INTIMO

SARL au capital de 100.000 dinars

Siège social : Route de Gabès km 9 zone Industrielle Thyna - Sfax

MF : 584089W/A/M/000

Suivant protocole de cession de parts sociales en date à Sfax le 30 septembre 2015 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes à Sfax le 16 octobre 2015, Quittance n° 004810, Enregistrement n° 15104419, Madame Rania Gharselli a cédé l'ensemble des parts sociales qu'elle détient au capital de la société «INTIMO» et s'élevant à 250 parts sociales à Monsieur Bassem Ben Romdhane et Monsieur Hassen Ben Romdhane a cédé 470 parts sociales à Messieurs Bassem Ben Romdhane et Salmen Ben Romdhane et Madame Nadia Ben Romdhane.

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 30 septembre 2015 enregistré à la recette de l'enregistrements des actes à Sfax le 8 février 2016, Quittance n° M000801 Enregistrement n° 16800751, il a été décidé l'adhésion de Monsieur Bassem Ben Romdhane, Monsieur Salmen Ben Romdhane et Madame Nadia Ben Romdhane en tant que des nouveaux associés dans la société.

2019X01541SRLB2

Avis

Sté MODERNE DES EQUIPEMENTS GENEREAUX EN GROS-SMEGG

SARL au capital de 100.000 DT

MF : 1496413 C

Selon procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire enregistré à la recette des finances de Soliman le 27/11/2019 Q n° M053833 enregistrement n° 19702442.

Il a été convenu ce qui suit :

1/ Limitation du pouvoir de directeur d'exploitation

2/ Annulation de toutes les procurations précédentes cédées à Mr Mourad Gheriani.

3/ Préparation d'un rapport de Gestion à la fin de l'exercice 2019.

2019N00643SRLB2

Société «MODA VINCI»

SARL au capital de 50 000 DT

Magasin N°4 centre commercial Lafayette - 1002 Tunis

Immatriculé au registre de commerce : B03117592011

Matricule fiscal : 1203618P N M 000

Identifiant unique : 1203618P

Suivant Procès verbal extraordinaire du 26/11/2019 enregistré à la recette des Finances Nelson Mandela - Tunis le 29/11/2019 quittance N°96901, enregistrement N° 19503574, dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises sous le numéro n°201990471 en date du 04/12/2019

Il a été décidé ce que suit :

* Approbation de l'augmentation du capital de la société de cinquante mille dinars à quatre cents cinquante mille dinars

* Mise à jour du statut de la société.

2019403722SRLB2

BARNA TEXTIL SARL

Au Capital de 10000 dinars

3 rue de L'or 2036 la Soukra

Identifiant unique 633877S

MF 633877S/A/M/000

CNSS 232309-91

Suivant procès verbaux de la décision collective des associés de la société BARNA TEXTIL en date du 25 juin 2019, enregistrés auprès de la recette des finances rue du Paradis Ariana en date du 9 juillet 2019 sous le numéro 19704776 quittance numéro 86362 et en date du 29 juin 2019, enregistré auprès de la recette des finances rue du paradis Ariana en date du 20 septembre 2019 sous le numéro 19706551 quittance numéro 105405 et déposés au registre national des entreprises sous le numéro 201970127 en date du 24 octobre 2019, il a été décidé :

- De nommer Messieurs Ghariani Mokhtar et Kaouech Ridha cogérants de la société pour une période indéterminée,

- D'approuver les états financiers relatifs à l'exercice 2018,

- De nommer Monsieur Louhichi Nader commissaire aux comptes pour les exercices 2019 à 2021.

2019403737SRLB2

Conseil en gestion d'entreprise SARL

Au Capital de 5000 dinars

62 BIS Avenue de l'UMA immeuble Nesma B31 2036 La Soukra

Identifiant unique 1265973Y

MF : 1265973/Y/A/M/000

CNSS 551199-45

Suivant procès verbaux de la décision collective des associés de la société CONSEIL EN GESTION D'ENTREPRISE en date du 25 juin 2019, enregistré auprès de la recette des finances rue du paradis Ariana en date du 9 juillet 2019 sous le numéro 19704777 quittance numéro 86364 et en date du 29 juin 2019 enregistré à la recette des finances rue du Paradis Ariana le 4 novembre 2019 sous le numéro 19707756 quittance numéro 119970 et dont un exemplaire a été déposé auprès du registre national des Entreprises le 8 novembre 2019 sous le numéro 201977568, il a été décidé:

- De nommer Monsieur DUMOD Jean Pierre Daniel gérant de la société pour une période indéterminée,

- D'approuver les états financiers relatifs à l'exercice 2018.

2019403738SRLB2

DITEX SARL

Au capital de 16000 dinars

112 avenue de L'union du Maghreb Arabe 2036 La Soukra

Identifiant unique : 496554H

MF 496554H-A-M-000

CNSS 182754-06

Suivant procès verbal de la décision collective des associés de la société DITEX en date du 29 juin 2019, enregistré auprès de la recette des finances rue du Paradis Ariana en date du 20 septembre 2019 sous le numéro 19706552 quittance numéro 105407, et dont un exemplaire a été déposé au registre National des entreprises sous le numéro 201970039 en date du 24 octobre 2019, il a été décidé d'approuver les états financiers relatifs à l'exercice 2018.

2019403739SRLB2

DREAM FASHIONS SARL

Au capital de 4.000 dinars

Immeuble Nesma B31 62 bis avenue de l'UMA 2036 La Soukra

Identifiant unique : 1424468X

Matricule fiscal : 1424468X/A/M/000

CNSS : 567506-56

Suivant procès verbal de la décision collective des associés de la société DREAM FASHIONS en date du 29 juin 2019, enregistré auprès de la Recette des Finances Rue du Paradis Ariana en date du 20 septembre 2019 sous le numéro 19706553 quittance numéro 105409 dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises sous le numéro 201970082 en date du 24 octobre 2019, il a été décidé :

- D'approuver les états financiers relatifs à l'exercice 2018

- De désigner Monsieur Nader Louhichi commissaire aux comptes pour les exercices 2019 à 2021.

2019403740SRLB2

DREAMTEX SARL

Au capital de 5.000 dinars

Immeuble Nesma B31 62 bis avenue de l'UMA 2036 La Soukra

Identifiant unique 1262181J

Matricule fiscal : 1262181JA/M/000

CNSS 346979-10

Suivant procès verbal de la décision collective des associés de la société DREAMTEX en date du 1er mars 2019, enregistré auprès de la recette des finances rue du Paradis Ariana en date du 15 avril 2019 sous le numéro 19702654 quittance numéro 51951 dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises sous le numéro 201924385 en date du 20 mai 2019;

Et suivant procès verbal de la décision collective des associés de la société DREAMTEX en date du 29 juin 2019, enregistré auprès de la recette des finances rue du Paradis Ariana en date du 23 septembre 2019 sous le numéro 19706618 quittance numéro 105970 dont un exemplaire a été déposé au Registre National des entreprises sous le numéro 201974545 en date du 1ér novembre 2019.

Il a été décidé :

- De nommer messieurs Ghariani Mokhtar, Kaouech Ridha cogérants de la société pour une période indéterminée,

- D'approuver les états financiers relatifs à l'exercice 2018,

- De désigner Monsieur Louhichi Nader commissaire aux comptes pour les exercices 2019 à 2021.

2019403741SRLB2

SOGNOTEX SARL

Au capital de 12000 dinars

Rue Jemaa Erraoudha 2036 La Soukra

Identifiant Unique 1326005V

Matricule fiscal : 1326005V-A-M-000

CNSS 551195-41

Suivant procès verbal de la décision collective des associés de la société SOGNOTEX en date du 1er mars 2019 enregistré auprès de la recette des finances rue du Paradis Ariana en date du 16 mai 2019 sous le numéro 19703492 quittance numéro 69557 dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises sous le numéro 201924385 en date du 20 mai 2019.

Et suivant procès verbal de la décision collective des associés de la société SOGNOTEX en date du 29 juin 2019, enregistré auprès de la recette des finances rue du Paradis Ariana en date du 20 septembre 2019 sous le numéro 19706565 quittance numéro 105537 dont un exemplaire a été déposé au Registre National des entreprises sous le numéro 201970059 en date du 24 octobre 2019.

Il a été décidé :

- De nommer messieurs GHARIANI Mokhtar et Kaouech Ridha cogérants de la société pour une période indéterminée,

- D'approuver les états financiers relatifs à l'exercice 2018.

2019403742SRLB2

KATEX SARL

Au capital de 25.000 dinars

Village Sahli, Km9 2036 la Soukra

Identifiant Unique : 0040603V

Matricule fiscal 0040603V-A-M-000

CNSS 80805-04

Suivant procès verbal de la décision collective des associés de la société KATEX en date du 29 juin 2019, enregistré auprès de la recette des finances rue du Paradis Ariana en date du 14 octobre 2019 sous le numéro 19707215 quittance numéro 113475 dont un exemplaire a été déposé au Registre National des entreprises sous le numéro 201970088 en date du 24 octobre 2019.

Il a été décidé :

- D'approuver les états financiers relatifs à l'exercice 2018,

- De désigner Monsieur LOUHICHI Nader commissaire aux comptes pour les exercices 2019 à 2021.

2019403743SRLB2

GKS CONFECTION

Société à responsabilité limitée

Au capital de 45.000 dinars

3 rue de l'or - 2036 La Soukra -

Identifiant unique : 736228H

Matricule fiscal : 736228H-A-M-000

CNSS : 340105-23

Suivant procès verbal de la décision collective des associés de la société GKS CONFECTION en date du 16 avril 2019, enregistré auprès de la recette des finances rue du paradis Ariana en date du 16 mai 2019 sous le numéro 19703491 quittance numéro 69547 dont un exemplaire a été déposé au registre National des Entreprises sous le numéro 201924385 en date du 20 mai 2019;

Et suivant procès verbal de la décision collective des associés de la société GKS CONFECTION en date du 29 juin 2019, enregistré auprès de la recette des finances rue du paradis Ariana en date du 20 septembre 2019 sous le numéro 19706566 quittance numéro 105538 dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises sous le numéro 201970096 en date du 24 octobre 2019.

Il a été décidé :

- De nommer Messieurs Ghariani Mokhtar et Kaouech Ridha cogérants de la société pour une période indéterminée,

- D'approuver les états financiers relatifs à l'exercice 2018,

- De désigner Monsieur Louhichi Nader commissaire aux comptes pour les exercices 2019 à 2021.

2019403744SRLB2

Sté Somera

SARL au capital de 400.000 dinars

Siège social : 1 rue Moncef Bey La Marsa Tunis

R.C N° B8165192000

MF F728852

Suivant PV d'AGO enregistré à la recette de la Marsa sous le N° M150937 le mandat du gérant M.Mohamed Moumni titulaire de la CIN N°05944669 du 06/07/2013 est reconduit pendant 3 ans de la date de dit PV.

N° dépôt au centre national du registre des entreprises 001651 en date de 06/12/2019.

2019403745SRLB2

STES UNIPERSONNELLES A RESPONSABILITE LIMITEE

Newtec - S.U.A.R.L

Capital : 1000 DT

M.F : 1413764S

En vertu d'une affaire PV la date de 2018 enregistrée auprès de la recette des finances Nelson Mandela sous le numéro quittance 94350, et numéro d'enregistrement 18804901 et déposée au tribunal de première Instance de Kairouan sous le numéro 20199400 et une copie a été déposée au centre National du Registre national des entreprises le 25/02/2019

Un changement de siège a eu lieu du centre de télé-action de Kairouan au 41 rue d'Iran Lafayette du 1002 Tunisie.

2019R02651SRUB2

Société H& MA international

Société unipersonnelle à responsabilité limitée Capital Social : 50.000 Dinars

Siège social : Avenue Farhat Hached complex Esso Sidi Rzig Megrine appartement 12

Matricule Fiscal : 1447515K/A/M/000

Registre de commerce : B0360192016

Suivant P.V de l'assemblée générale ordinaire tenue le 29 août 2019, enregistré à la recette des finances de Mégrine selon quittance n° M066101 en date du 02/09/2019 dont deux exemplaires ont été déposés au Registre National de l'Entreprise sous le N° 201947914 le 09/09/2019.

A été décidé de nommer Mr Moez Sakka commissaire aux comptes de la société pour trois ans 2019, 2020 et 2021.

2019R02659SRUB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette de la rue Ghandi le 05/12/2019 reçu n112672 w enregistré 19205699 par M : Masmoudi Mehir CIN 04669051 a vendu A M : Kawache Zied CIN 04737050 la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels (CAFE CRESUS) situé au 36 rue Lénine - Tunis - à prix de soixante cinq mille dinas (65.000 000).

Les oppositions éventuelles devront êtres faites dans les vingt jours à compter de la parution de cet avis au J.O.R.T; entre les mains de Maître - Mannai Hassen - au 46 Rue de Madride - Tunis

Cet avis a été publié au journal «el chourouk» journée le 11- 12 -2019.

2019T01611FCCC2

Vente de fonds de commerce

Suite à l'acte de vente enregistré auprès de la recette des finances de Kelibia le 2/12/2019 sous le numéro 19202813 quittance numéro 071566 il a été vendu le fonds de commerce situé à l'avenue des martyrs Kelibia à Mme Boutheina Tweibia les oppositions seront envoyées au local choisi du vendeur monsieur Sofien Sammoud au bureau de son avocat Maître Mohamed Hmeid Sis à l'avenue Ali Belhwene n° 173 Kelibia dans un délai de 20 jours à partir de la publication au JORT.

Cette vente sera publiée au journal Echourouk du 13-12-2019.

2019T01617FCCC2

Vente de fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 18/11/2019 enregistré à la recette des finances la Marsa le 04/12/2019 quittance n° 155009 enregistrement n° 19207566, Mr Mustapha ben Mahmoud Ben Mrad a vendu à Mr.

Tarek Ben Amor Ben Nasr la totalité du fonds de commerce exploité dans le local sis à 14, rue Imam Abou Hanifa, La Marsa plage sous la dénomination HOLLYWOOD BVD avec tous les éléments corporels et incorporels

Les oppositions seront reçues entre les mains de l'acquéreur à l'adresse du fonds de commerce et ce dans un délai de vingt jours à compter de la publication du présent avis au JORT

Cet avis a été publié le 12/12/2019 aux journaux le quotidien et Echourouk.

2019R02653FCCC2

Vente de fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Morouj le 15/03/2017 quittance N° M024365, enregistrement 00947682. Mr Ramzi Salah Titulaire de la CIN N°00947682 a vendu la totalité du fonds de commerce exploité en tant que restaurant «Ayem Zmen» sise à Résidence Salma B 14 Mourouj 1 à Mr Mustafa Zoghbi Titulaire de la CIN N°02153067

Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains de l'acheteur à l'adresse de fonds de commerce dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée aux deux journaux Achorouk et le Quotidien le 12/12/2019.

2019R02655FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte S.S.P. daté du 23 - 11 - 2019, enregistré à la recette des finances de Bab souika le 29-11-2019 quittance: M084888, enregistrement n° : 1920316, Mme Hasna bent Rahal Bjaoui veuve Ahmed Chaabane a cédé pour son compte et pour le compte des héritiers feu Ahmed chaabane qui sont: Chahrazad , Nejoua , amel , Ahmed , et Raouf et ce par procuration , à Mme Henda Bent Etayeb Ben Mohamed Triki Ep Samir Triki , la totalité d'un fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité au local comme restaurant sis: 3 et 5 au rue de l'ancienne douane (Porte de France) Tunis. Les oppositions des créanciers doivent être adressées au cabinet de maître REKIK Mohamed El Hédi Avocat sis 45 rue Ali Darghouth. Tunis 1001, et ce dans un délai de vingt jours à partir de la parution du présent avis au JORT.

2019R02657FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Aux Termes d'un acte sous seing en date du 29/11/2019 enregistré à la recette des finances Fouchana le 29/07/2019 quittance n° M091160 enregistrement n° 19205056 Mr Saadi Khmais a vendu à Mme Ouedrni Aida la totalité du fonds de commerce dont le siège est situé à la Rue Zlitni Immeuble Jaaidi Fouchana Ben Arous :

Les oppositions seront reçues entre les mains de l'acheteur à son adresse à la Rue Zlitni Immeuble Jaaidi Fouchana Ben Arous dans les délais de 20 jours à partir de cette publication.

Cet avis est publié au journal Echrouk le 06/12/2019.

2019R02658FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

En vertu du contrat de donation de fonds de commerce daté du 27/11/2019 rédigé sous un acte notarié par le notaire madame Leila Dridi et son associé donne monsieur Faize Kathroui titulaire de la cin 08244147 à sa mère Chathlia Fazaai titulaire de la cin 02693592 la totalité du fonds de commerce sis à 123 et la moitié de fc sis à 112 rue Sabaghine Tunis pour vendre et commerce des vêtements au détails. Les oppositions doivent se faire dans un délai de 20 jours à compter de la parution de présent avis de donneur à l'adresse du fonds c sis 123 rue Sabaghine Tunis. Cette annonce a été publiée au journal Echourouk en date du 11/12/2019 et au journal le Quotidien en date 11/12/2019.

2019R02674FCCC2

«Cession d'un fonds de commerce»

En vertu de contrat de vente daté de 03/12/2019 et enregistré à la recette des finances Victor Hugo de Sousse le 10/12/2019 sous le N° 19203558, quittance N° M078682, a vendu Naima Abdeoui à khawla Miledi tout le fonds de commerce situé à la rue Ahmed Tawfik el madani khzema ouest Sousse connu sous le nom «ESPACE SABRINE» dont l'objet est vente de produits cosmétiques et coiffure.

Les oppositions doivent être formulées entre les mains de l'acquéreur dans un délai de 20 jours à partir de la parution de la présente annonce dans le J.O.R.T.

2019S01451FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Selon acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Boumerdes le 09/12/2019 sous le N° de quittance M 028436.

Mr hamed ben Mondhar ben Habib Azaz sise rue la mosquée Boumerdes Mahdia a vendu et cédé tout le fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels destiné à la vente des matières des fers situé à la rue farhat Hachede boumerdes sous le N°03 à Mme Imen bent housin boukhris sise à bouhlel Ali sud Boumerdes Mahdia.

Les oppositions se font entre les mains du vendeur dans un délai de 20 jours de la date de son apparition au JORT.

2019S01453FCCC2

Vente des parts du fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 27/11/2019 enregistré à chrarda le 5/12/2019 enregistrement n° 19200417 quittance n° Mo19204 Monsieur Atef Baazaoui CIN07709732 khaled Baazaoui CIN 07529778 Ayoub Baazaoui CIN 07560005 Mohamed Baazaoui CIN 07645542 Nabil Baazaoui CIN 02099819 Rifka Baazaoui CIN 07659305 Hajer Baazaoui CIN 05984484 Hadiaa Harabi CIN 01942057 Belgassem Baazaoui CIN 00040922 ont cèdé à Monsieur Ali Baazaoui CIN 07504723 toutes leurs parts du fonds de commerce sis à rue 7 novembre chrarda qui est consacré à la pratique de toute sorte de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les éventuelles oppositions peuvent êtres adressées à l'acquéreur Baazaoui Ali siégeant à rue 7 novembre chrarda Kairouan dans un délai de vingt jours à partir de la parution du présent avis au Jort.

Cet avis est aussi publié au journal «le quotidien» du 12/12/2019.

2019S01457FCCC2

Avis de vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 25/10/2019 enregistré à la recette des finances de kalaa sghira le 08/11/2019 sous n°19200963, reçu n°M032387, Mr Rodwane douma titulaire de la CIN n°02801407, a vendu à Mr Mohamed Enasser douma titulaire de la CIN n°02984099, la totalité de son fonds de commerce (quincaillerie) sis rue 20 mars kalaa sghira, avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Cette annonce a été publiée au quotidien Tunisien «Echourouk » parue en date du 15/11/2019, les oppositions doivent être faites dans les vingtaines de jours suivant la parution du présent extrait, entre les mains de l'acheteur.

2019S01458FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 02/12/2019 enregistré à la recette des finances de Sakiet Ezzit à Sfax le 02/12/2019 enregistrement 19202227 quittance 73316M O Mahdi Juini sa CIN 08877406, avendu à Mohamed ben Belguesem sa carte d'identité n°5381543, la totalité du fonds de commerce (Station de services lavage et lubrifiants) exploité par le vendeur dans le local, situé à Ibn Chabbat. Sakiet Ezzit, Sfax le vendeur a acheté le fonds de Isam Henteti,

Les oppositions seront reçues entre les mains du maitre Imen Bouain dans son bureau situé à impasse Ahmed Skelli immeuble Ambara 2 à Sfax à son adresse précitée ci - dessus dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal Le quotidien du 05/12/2019.

2019X01534FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Maître Amira Abdelhamid

Avocat

Rue Taher Sfar centre Marhaba 3ème étage Sfax 3000

Tél : 74.227.416

Fax : 74.210.275

Par un acte sous seing privé du 7/10/2019 enregistré à la recette des finances Abou Kacem Chebbi Sfax le 6/12/2019 sous n° 19203752 Quittance n° M143908 les héritiers de Bechir Chaari qui sont :

Abdelatif Chaari, Hamida Chaari, Radhia Chaari, Najet Chaari, Adel Chaari, Zmorda Hemriti, Mohamed Hemriti, Hasib Chaari, Moomtez Chaari, Faiez Chaari, Jaez Chaari ont vendu à Mme Zina Ben Salem et Nawel Drira tout le fonds de commerce consistant en un Café nommé "Café Essourour" sis avenue la grande mosquée n°61 la médina Sfax, avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toutes les oppositions seront reçues au local de l'avocat Maître Abdelhamid Amira Rue Taher Sfar centre Marhaba 3ème étage Sfax 3000 dans un délai de vingt jours à partir de l'insertion de cet avis au JORT.

Un avis a été déjà inséré au journal Echourouk du 12/12/2019.

2019X01538FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 7/12/2019 enregistré à la recette des finances Gremda le 11/12/2019 sous le n°19202900 reçu M101936.

Monsieur Walid Ben Mohamed Ben Abedelmajid Kammoun titulaire de la CIN : N°11061908 résident à 276 avenue Taher Kammoun a vendu à madame Houda Chaabene Eps Mounir Bel Haj titulaire de CIN : N°05338458 résidente à avenue Bourguiba rue Abou Baker Essedike n°296 El Aine, la totalité du fonds de commerce vente des cadeaux dans le local sis à avenue Habib Tamer 300 Gremda.

Les oppositions seront acceptées auprès de l'acheteur dans leur adresse et ce dans les vingt jours qui suivent cette publication.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien le 14/12/2019.

2019X01544FCCC2

Avis de cession d'un fonds de commerce

Par acte sous-seing privé rédigé par maître Missaoui Ahlem avocate, daté le 05/09/2019 et enregistré à la recette des finances de fériana le 20/09/2019 quittance n° M025007 les héritiers de Ahmed Selmi sa veuve Salha Selmi ses fils et filles Abdallah,Sadok, Mohamed, Monji, AbdIkader, Baya, Fatma, Zina et Mona ont cédé à Madame Zina AIoui épouse Ilahi la totalité du fonds de commerce exploité (en tant que librairie) au local sis à l' Ahwach, Fériana, Kasserine.

Les oppositions se feront auprès : l'Acquéreur Madame Zina Aloui épouse Ilahi e, son domicile sise Elhardoube, Fériana, Kasserine et ce dans un délai maximum de 20 Jours à partir de la date de publication de cet avis au JORT.

Cet avis a été publié dans le journal «Echourouk» du 29 novembre 2019.

2019K00087FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Sbeitla suivant quittance n°M032459 en date du 29/11/2019 Bellili Ezzaier Ben Mohammed vend à Mr Misseoui Mohammed Ben Ali la totalité d'un fonds de commerce spécialité de fast-food "pizzeria" exploité dans le local sis au bord de la route nationale n°13 en face de la cité archéologique de Sbeitla cité elmaahed.

Cette annonce est publiée au journal Alchourouk en date du 6/12/2019.

L'opposition au paiement du prix doit être dans les vingt jours au plus tard suivant l'insertion au journal officiel chez l'acquéreur à l'adresse sus indiquée.

2019K00088FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Il appert d'un acte S.S.P conclu le 23/9/2016 enregistré à la recette des finances El Kasserine le 29/9/2016 Quit. M082642 que Mme Amel Omri demeurant la Gare d'attache a vendu à Mme Rebhi Laila demeure à Grine la totalité du fonds de commerce destiné à la vente des produits sanitaires et métalliques exploité au local sis à la rue Habib Bourguiba Kasserine 1200.

Les oppositions doivent être adressées au bureau du traducteur Maître Khadraoui Anis auprès du tribunal d'appel son bureau sis au : Avenue Habib Bourguiba Kasserine en face du palais de la justice dans un délai de 20 jours à partir de la publication du présent avis au JORT sous peine de forclusion.

Le présent avis a été publié au journal El Chorouk du 29/11/2019.

2019K00089FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat sous-seing privé daté du 13/11/2019 et le 14/11/2019 et enregistré à la recette des finances du Dar chaaban el fehri le 18/11/2019 sous le n°19201613 quittance n°M046963 les héritiers de Ibrahim ben Haj Mohammed ben Saleh Rbihi qui sont Abdelhaziz ben Ibrahim ben Haj Mohammed Rbihi, Hbib ben Ibrahim ben Haj mohammed. Rbihi, Abdelmajid ben Ibrahim ben Haj mohammed Rbihi, Abdelmajid ben Ibrahim ben Haj Mohammed Rbihi, Arousia bent Ibrahim Rbihi, Halima bent Ibrahim Rbihi, Monia bent Ibrahim Rbihi, Youssef Ben Mohammed ben Ibrahim Rbihi, Mariem Bent Mohammed ben Ibrahim Rbihi, Adem ben Mohammed ben Ibrahim Rbihi, Marwa bent Mohammed ben Ibrahim Rbihi ont vendu aux Messieurs Montassar ben abdelkader ben sadok Chemingui et Hafedh ben fradj ben ahmed Belhadj le fonds de commerce pour tout commerce et exploité comme café de 1ére catégorie nommé « café Essahada » au local sis à avenue 7 novembre rue de la plage dar chahbane el fehri. Et qui a été publié au quotidien Echourouk le 10/12/2019. Les oppositions doivent se faire entre les mains du rédacteur maître Mattoussi Riadh avocat à la cour d'appel à son adresse sis au 6 avenue Hédi Chaker Nabeul et ce dans un délai de 20 jours qui suivent cet avis au journal officiel de la République Tunisienne, passé ce délai elles seront nulles.

2019N00642FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé du 7/12/2019 enregistré à la recette des finances Av de France à Nabeul le 9/12/2019 sous enregistrement n°19204486, quittance n°M078420, la STE LA FIRMA PLUS S.A.R.L, R.N.E n°1493102 B domiciliée à Hammamet, représentée par son gérant Mr Hamadi Ben Mohamed Ben Ammar El Jazi, C.I.N n°06315098, a vendu à la STE KA-RYM S.U.A.RL / R.N.E. 1629836L sis à Dar Chaabène Nabeul, représentée par son gérant Mr Karym Ben Ahmed Ben Sadok Dherif C.I.N n°06266252 l'intégralité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels de la vente des viandes de volailles et dérivés, exploité au local sis à résidence AMANI cité EL WAFA à Nabeul d'un prix global de dix mille dinars (10.000.000). Toute opposition doit être adressée au cabinet de Maître Achraf Aounallah, avocat à la cour demeurant au 9 rue du Théâtre Nabeul et ce dans les vingt jours à partir de la publication de cet avis au J.O.R.T. Un extrait de la vente a été publié aux journaux quotidiens "La Presse" et "Essahafa" du 11/12/2019.

2019N00644FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé du 5/12/2019 enregistré à la recette des finances Av Taib Mhiri à Nabeul le 6/12/2019 sous enregistrement n°19204147, quittance n°M099674, Mr Wissem Ben Bechir Ben Mohamed Degdia, c.i.n. 06335953, R.N.E 0515318F demeurent à Rue Ettihad Nabeul a vendu à la STE LA FIRMA PLUS S.A.R.L, R.N.E n° 1493102 B domiciliée à Hammamet, représentée par son gérant Mr Hamadi Ben Mohamed Ben Ammar El Jazi, C.I.N n°06315098, l'intégralité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels de la vente des viandes de volailles et dérivés, exploité au local sis à Av Ali Belhouaine Nabeul d'un prix global de vingt mille dinars (20.000.000). Toute opposition doit être adressée au cabinet de Maître Achraf Aounallah, avocat à la cour demeurant au 9 rue du théâtre Nabeul et ce dans les vingt jours à partir de la publication de cet avis au J.O.R.T. Un extrait de la vente a été publié aux journaux quotidiens "La Presse" et "Essahafa" du 11/12/2019.

2019N00645FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP daté le 22/11/2019 enregistré à la recette des finances de teboursouk le 28/11/2019 sous le N° 19201332, quittance N° M021401, Mme sawsen hammemi titulaire de la cin N° 08510468 a vendu la totalité du fonds du commerce situé à Cité 11 basatin ain karma teboursouk avec tous ses éléments corporels et incorporels à Mme sabrina abd manaa titulaire de la cin N° 14254281. Pour un prix de (11.000.000. DT).

Les oppositions seront entre les mains du Maître Ahmed Mougou (avocat sise au 03 avenue de la République Téboursouk) dans les délais de 20 jours à partir de cette annonce au JORT.

Cet avis a été publié au journal le quotidien du 13/12/2019.

2019J00108FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Par acte authentique en date du 31/10/2019 et enregistré à la recette des finances de Zaghouan le 21/11/2019 reçu n°M079067 Monsieur Mohamed ben Othmen Ben Hnia titulaire de la C.I.N 00603988 a fait donation à son fils Houssem Ben Mohamed Ben Hnia titulaire de la C.I.N 10805551 la totalité du fonds de commerce représentant une boutique pour vente d'articles de pièces de rechange sise avenue 7 novembre

Zaghouan et enregistré au registre de commerce du tribunal de première instance de Zaghouan sous le numéro n° A1137691996

Toutes les oppositions doivent être adressées dans un délai maximum de 20 jours à compter de la date de la publication du présent avis au J.O.R.T entre les mains du donataire à l'adresse de la boutique objet du fonds de commerce sise avenue 7 novembre Zaghouan.

2019U00071FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte de vente d'un fonds de commerce en date du 27/11/2019 enregistré à la recette des finances de Tozeur le 28/11/2019 sous n° 19202642 quittance n° M043576 Mr Mohamed al Monji Rbeii titulaire de la CIN n° 03012158 délivrée le 11/11/2009 et demeurant à 217 avenue Mokhtar Zayedi sakit zlt Sfax a vendu et cédé à Mr Mohammed said Harrachi titulaire de la CIN n°8353240 délivrée le 17/09/2009 et demeurant à rue l'lzdihar Tozeur la totalité du fonds de commerce exploité comme société de vente en détail des pièces de rechanges des automobiles et véhicules située à av Farhat Hached Tozeur. Ies oppositions se font entre les mains de l'acheteur à la même adresse du fonds dans un délai de 20 Jours au plus tard de la date de son apparition au JORT. Cet avis est paru au Quotidien «Assabeh» en date de 07/12/2019.

2019100056FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte SSP en date du 3 décembre 2019, enregistré à la recette de la Goulette le 3/12/2019 sous le N° 19207169 quittance N° 177708, Mr Kamel BOUGHDIR a vendu la totalité du fonds de commerce lui appartenant et sis au 34 avenue Habib BOURGUIBA Ain Zaghouan avec tous ses éléments corporels et incorporels à Mr Saber Traichi.

Les oppositions éventuelles doivent être effectuées entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds dans les délais de 20 jours à partir de la date de publication du présent avis au JORT.

Cet avis a été publié au journal Achourouk N° 10365 du 08/12/2019.

2019403714FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé signé le 06/12/2019 enregistré à la recette des finances du Lac sous quittance M116014 d'enregistrement 19209113, La société Cap Food son identifiant unique 1350808/P demeurant au 11, rue des hafsides 2078 La Marsa, a vendu à Mr Karim Henia demeurant au 34 avenue Salah Ben Youssef El Menzah 9 Tunis et à Mr Ramzi Choubir demeurant 12 rue de Soliman Rezgui El Menzah 9 Tunis, la totalité du fonds de commerce situé au 009 Imp Lac Inary F 2 Lac, Berges du Lac.

Les oppositions doivent être adressées au gérant de la société Cap Food vendeur du fonds de commerce objet de la vente à l'adresse ci-dessus sise 34 avenue Salah Ben Youssef El Menzah 9 Tunis, dans un délai de 20 jours à partir de la date de parution de cette publication au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal Chourouk daté Je 12/1212019.

2019403730FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous signé privé non daté par Maître Issam Belhaj domicilié au centre urbain Nord E1 B12 Tour des bureaux 1082 Tunis, enregistré à la recette des finances de la Marsa le 05 décembre 2019 n° de quittance M155132 , n° d'enregistrement 19207574, la société Marbre City, société à responsabilité limitée, domiciliée au 10 rue Ibn el Jazzar la Marsa, enregistrée au registre national des entreprises sous le n°N1029812, son capital est de Dix mille Dinars son dirigeant M. Samir Ouerfelli, a vendu à Monsieur Mohamed ben Abd slem Laamiri tous le fonds de commerce destiné à la vente, le découpage et le polissage du marbre et des pierres de marbre, sis à n°10 rue Ibn el Jazzar la Marsa, Tunis avec tous ses éléments corporels et incorporels et toutes ses aisances et dépendances.

Les oppositions sont à formulées entre les mains du rédacteur de l'acte maître Issam Belhaj sis au centre Urbain Nord E1 B12 Tour des bureaux 1082 Tunis, dans un délai de 20 jours de la dater de la publication de cette annonce au JORT.

Cette annonce a été publiée le 8 décembre 2019 dans le journal "El Sahafa" sous le n°9522.

2019403731FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat en date de 06/12/2019 enregistré à la recette des finances de Dawar Hichir le 09/12/2019 quittance N° M054201 enregistrement n° 19201930 La société Forum Batiments ayant le Matricule fiscal 1398264K a vendu un fonds de commerce d'une quincaillerie sis au 10 cité Al Ahed Al Jadid Dawar Hichir - La Manouba à Mr. Haykel Ben Loussif Ben Salah Hamdi titulaire d'une carte d'identité nationale numéro 07312465 délivrée le 17/07/2012

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été déposé au journal le quotidien du 14 décembre 2019.

2019403733FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat en date de 03/12/2019 enregistré à la recette des finances de la Marsa le 06/12/2019 quittance N° 155994 enregistrement n° 19207633 Mme. Lamia Bent Mohamed ben Taher Gtoufi titulaire d'une carte d'identité nationale numéro 05404976 délivrée le 04/05/2013 a vendu un fonds de commerce d'un magasin de coiffure, sis km 5 route de Gamarth 2078 la Marsa - Tunis à Mme. Dhouha Bent Seddik Ben Mohamed Shiri.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été déposé au journal le quotidien du 12 décembre 2019.

2019403748FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat en date de 06/12/2019 enregistré à la recette des finances de cité el Mahrajène le 11/12/2019 quittance N° 100254 enregistrement n° 19207658 Mme. Khireya Bent Hédi Ben Hsan Bouabidi titulaire d'une carte d'identité nationale numéro 08647950 délivrée le 06/09/2003 a vendu un fonds de commerce d'un magasin de toute activité, sis au 11 Bis rue Mohamed Abdou Mutuelle ville à Mr. Ghazi Ben Mohamed El Habib Ben Ali Khanchel titulaire d'une carte d'identité nationale numéro 04771055 délivrée le 09/06/2015.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

2019403750FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Suivant le contrat de location d'un fonds de commerce enregistré à la recette des Finances "rue Eljazira le 21 novembre 2019 sous le N° 19302880 quittance N°M07464 Mr Bechir Berkaoui C IN N° 05815227 a loué la totalité du fonds de commerce 02 BIS IMPASSE Sidi Ameur rue Sidi Ali Azouz Tunis à la Société BEL FLAWER à partir 1/11/2019 au 31/10/2021.

Cet avis a été publié au journal «CHOUROUK» du 11-12-2019.

Les oppositions se font entre les mains du locataire au local concerné, dans un délai de 20 jours de la parution au JORT.

2019T01610FCCC3

Location - Gérance

Suivant contrat de location-gérance en date 27 novembre 2019 enregistré à la recette des finances Palais des finances Bizerte le 6 décembre 2019 quittance N°M041010 enregistrement N°19302459, Mme Héla Krimi a donné en location-gérance à la société SGEFC (matricule fiscal N° 1647778W) la totalité du fonds de commerce avec tous les éléments corporels et incorporels consistant en exploitation d'un café 1ère Catégorie sis à avenue Habib Bougatfa Bizerte pour une durée de deux ans renouvelable à partir du 01 août 2019 au 31 juillet 2021.

Cette annonce a été publiée au journal Le Quotidien au date du 13/12/2019.

2019T01616FCCC3

Gérance Libre

En vertu d'un contrat de location de gérance libre enregistré à la recette des finances Menzah 6 le 12/06/2019 sous le N° 19307961, quittance N° M154235, Golden consulting Ingenieurie SUARL titulaire de IF 1025539 Y loue à SOCIETE LA OUAGALAISE SARL titulaire de IF 1648322 V l'ensemble de fonds de commerce sis au l'Ariana Boutique N°01, 15 avenue Hédi Nouira RDC Résidence ASMA Ennasr 2 pour une durée d'une année commençant le 01/08/2019.

L'annonce a été publiée dans les journaux le Quotidien et Chourouk.

2019R02656FCCC3

Annonce de publication

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Cité Mahrajène le 15/11/2019 quittance n°94824 enregistrement n°19307020 Mr Wassim Boughedir loue à Mr Bennour Ahmed Badiaa le fonds de commerce sis à 81 avenue Jugurtha -Mutuelle ville-Tunis exploité pour la commercialisation des Poissons et dérivés.

2019R02662FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 01/06/2018 enregistré à la recette des finances de bengurden le 18/06/2018 sous le N° d'enregistrement 28871 quittance N°MO2154515, madame Massaouda jendli titulaire de la CIN N°03406521, a loué à Mr Lassaad Nabhen, titulaire de la CIN N°09131117 la totalité du fonds de commerce destiné vente produits divers nommé errayhana sis route Médenine km 1.

2019M00428FCCC3

Gérance Libre

Mr Turki Wassim C.I.N n° 04644038 a loué en gérance Libre à Mr Akdim Cherif C.I.N n° 04805632 le fonds de commerce exploité comme Salle de Sport et de Musculation situé à la rue Yve Nouhel Tunis d'une durée de Quatre ans renouvelables du 01/10/2019 au 30/09/2023, le contrat est enregistré à la recette des finances rue Habib Thameur le 04/12/2019 quittance M091432 enregistrement 19304278.

Cette annonce a été publiée au journal «le quotidien» le 12/12/2019.

2019403725FCCC3

Location d'un fonds de commerce

(Gérance libre)

Par acte S.S.P en date du 24 octobre 2019 enregistré à la recette des finances cité administrative Ariana le 27 Novembre 2019 sous le n° 19305398 quittance n° M135651 la société Aramys Diffusion, SARL, ayant l'identifiant unique n° 0566041B, dont le siège social est sis rue 6828 ZI Ibn khaldoune El Omrane supérieur Tunis, représentée par son gérant Monsieur Riadh Gherab, donne en location la totalité du fonds de commerce ayant pour objet la commercialisation en détails des articles de prêt à porter, articles de cadeaux et chaussures, exploité au local n° BR12 situé au bloc B du centre commercial Ariana center - Ariana, à la société Digital Stores Conncept, SUARL, son siège social

sis rue 6828 ZI Ibn khaldoune El Omrane supérieur Tunis, ayant l'identifiant unique n° 1424983M représentée par sa gérante Mme Imen Boudaya. pour la période de 2 ans à partir de 01 juillet 2019 jusqu'au 30 juin 2021.

Ledit contrat est publié dans les deux journaux quotidiens «Al Chourouk» et «Le Quotidien» en date du 11 décembre 2019.

2019403729FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Manouba le 13/06/2017 sous le n°17301929, quittance n° 34771 Mr Salah Laouini loue à Mr Chokri Bouchami la totalité du fonds de commerce sis au 61 avenue Habib Bourguiba Manouba, avec tous ses éléments corporels et incorporels destiné à l'exercice de l'activité de vente lunettes optiques et solaires.

Les oppositions sont acceptées chez Maitre Yassine Akremi à son adresse sise au 26 Rue Egypte Lafayette Tunis et ce dans un délai de 20 jours à compter de la date de publication de cet avis dans le JORT.

Cette annonce a été publiée aux journaux «Chourouk» et «Le Quotidien» le 13/12/2019.

2019403735FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution du nouveau comité du Syndic de la résidence Haya

17 rue Zaremdine La Soukra

Suite au procès-verbal de l'assemblée générale du 3 novembre 2019 et approuvé par la municipalité de la Soukra le 11 décembre 2019 sous référence 5107, il a été décidé l'élection du nouveau comité du syndic composé comme suit :

- Président : Anis Chebil
- Secrétaire Général : Tahar Arbaoui
- Trésorier : Ramzi Chtourou
- Membres :

Hichem Moumen

Anis Mallek

Oussama Ghariani

Basma Abid

Heithem Rehaiem.

2019R02668APSF1

Constitution d'une association

Le nom : L'association des jeunes leaders de M'Saken.

L'adresse : Rue Barcelone route Knaies M'saken Sousse.

Président : Landeri Khouloud.

Secrétaire Générale : Rouis Sarra.

Trésorière : Landeri Arije.

2019S01350APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : Association «ATEDMCC»

Objet : Educatif et Culturel

But : Développement de l'éducation mentale chez l'enfant et activité culturelle

Siège : Rue Ali Belkahla - Kalaa Kébira

N° et Date de déclaration : RR277437495TN du 27/11/2019

Président : Ahmed Achour

Secrétaire Général : Ismail Ghedamsi

Trésoriére : Héla Khelifa.

2019S01379APSF1

Constitution du syndic de la résidence Riadh Soukra 1 Av Khaled Ibn Walid L'Aouina

Suivant PV de l'assemblée générale du 17/11/2019 enregistré à la recette des finances de la goulette en date du 19/11/2019, quittance N° 123490 enregistrement N° 19706853 et de l'arrêté municipal du 27/11/2019 émanant de la municipalité de La Goulette, .il a été constitué le syndic de la résidence Riadh Soukra 1 et l'élection des membrés du comité du syndic comme suit :

- Président : Mr Jebri Khaled
- Trésorier : Mr Mohamed adel ayadi
- Secrétaire : général : Mr Faouzi Damak
- 2éme trésorier- Mr.Hamadi Touati
- Relation externe Mr Mohsen Hamoudi

membres Mr Dziri Ridha / Mr Mohamed Salah Chiboub.

2019403726APSF1

Homologation de résolutions

Renouvellement du syndic des copropriétaires de la résidence « GOLF»

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale du syndicat des copropriétaires du 04 mai 2019 enregistré à la recette des finances Manar sous le numéro 19801457, la quittance n°M054534 du 09/07/2019. Le syndicat des copropriétaires de la résidence GOLF sise à Impasse des mères de Tunisie-Manar1, Tunis a été élu le bureau suivant :

Président du syndic : Mr. Belhassen Chedli Mrabet

Trésorier : Mr Adlène Drira

2019R02649APSF2

Renouvellement du syndic des copropriétaires de la résidence «OASIS»

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale du syndicat des copropriétaires du 14 Novembre 2019 enregistré à la recette des finances les berges du lac sous le numéro 19808618, la quittance n°M110343 du 20/11/2019. Le syndicat des copropriétaires de la résidence OASIS sise à Rue du Lac Homs, les Berges de Lac, Tunis a été élu le bureau suivant :

Président du syndic : Mr Mohamed Farid Lahmar

Trésorier : Mr Anis Chelbi

2019R02650APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères

Me. Neggazi Jamel

Avocat

Avenue de La République - Grombalia

MF : 1191194/V/P/000

Tél : 72.214.173 / 94.553.525

Le créancier demandeur de la poursuite judiciaire : La banque AMEN BANK, une société anonyme, en la personne de son représentant légal, inscrite au registre de commerce relevant du tribunal de première instance de Tunis, sous le n°176041996B, son siège social sis à Av. Mohamed V - Tunis (en sa qualité de créancier nanti).

Le débiteur assigné de la saisie : Monsieur Belhassen Ben Ali Riahi, commerçant, titulaire de la Carte d'Identité Nationale numéro 04701461, domicilié au 12 rue Sidi Al Mouwahed - Bab Menara Tunis (en sa qualité de débiteur hypothécaire).

L'avocat chargé de la poursuite : Maître. Neggazi Jamel, avocat près la cour d'appel, son étude sise à Av. de La République - Grombalia - Nabeul.

Désignation du bien immobilier objet de la saisie :

Le bien immobilier objet de la vente est un terrain agricole dont la superficie est de 1300 m², clôturé par un mur sur les cotés : celui de la Kebla d'une longueur de 28.00 m, l'Est et l'Ouest d'une longueur de 39.00 m, soit un mur en briques de 12 trous parsemé de colonnes en béton armé d'une hauteur de 1.90 m, sis à Bir Bouregba - délégation de Hammamet - gouvernorat de Nabeul, où il est situé dans une région non couverte par le plan d'aménagement urbain de la ville de Hammamet et non équipé des installations nécessaires, soit l'électricité, l'eau potable et les canalisations d'assainissement et des routes. Ledit terrain est du ressort du bien immobilier dénommé «Souad 253», objet du titre foncier numéro 587669 Nabeul.

Le prix d'ouverture du bien immobilier à vendre :

Le prix est de cinquante quatre mille et cinq cent quarante six dinars et 800 millimes (54546 dt 800), sans considérer les frais de la poursuite qui seront déclarés le jour de l'audience.

Date et lieu de l'enchère : Le lundi correspondant au vingt janvier deux mille vingt (20/1/2020) près l'arrondissement des ventes immobilières du tribunal de première instance de Grombalia à partir de neuf heures du matin.

Conditions de visite du bien objet de la saisie :

Le bien objet de la vente peut être visité tous les jours. Afin de consulter le cahier des charges, vous pouvez contacter le greffe du tribunal de première instance de Grombalia en l'étude de l'avocat chargé de la poursuite. Pour participer à l'enchère, il faut déposer le 1/3 du prix d'ouverture à la trésorerie générale de la Tunisie ou présenter un chèque certifié solvable ou une garantie bancaire irrévocable et charger un avocat à cet effet. Quant aux étrangers, ils doivent obtenir l'autorisation du gouverneur.

2019R02676VEPA1

Vente aux enchères publiques

Maître Mustapha Boughazli

Avocat à la cour de cassation

3, Rue Abderrahmen Ibn Aouf Menzah 5 - Ariana

Tel : 98.314.410

M.F : 222720 KAP 000

1) Créancier poursuivant : S.T.B, S.A Inscrite au RC à Tunis sous le n°182331996, Représentée par son P.D.G, siège social sise au rue Hédi Nouira - Tunis.

2) Le Débiteur principal M. Fakhri Ben Jemail Saafi n° CIN 05109858 demeurant rue de Marseille Cité merdes Kelibia et la rue Ali Bach Hamba Azmour Kelibia Nabeul.

3) Avocat poursuivant : M. Boughazli Mustapha, Avocat à la cour de cassation, 3 Rue Abderrahmane Ibn Aouf Menzah 5 Ariana. M.F : 222720 KAP000.

4) L'immeuble mis en vente :

Ce sont des parts indivises de 285 mm de l'ensemble de 16144 mm Objet du TF n°528545 Nabeul situé à Azmour Rue Ali Bach Hamba. C'est une bâtisse d'un RDC de 2 garages avec un escalier avec jardin et occupé en location en atelier de confection.

5) Le prix de l'immeuble mis en vente : le prix de l'immeuble mis en vente est fixé à 91.050.000 dt outre les frais les dépenses qui seront fixés par le tribunal le jour de l'audience.

6) Le tribunal : La vente aura lieu devant le tribunal de 1ère instance de Nabeul le lundi 20 Janvier 2020 (20-1-2020) à 9 h du matin.

- L'immeuble peut être visité chaque jour.

2019R02677VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Partie poursuivante : Société chaabéne frères, SARL, inscrite au registre de commerce au tribunal de première instance de Sfax sous le numéro B 1861997 et maintenant au registre national des entreprises sous le numéro identifiant unique 0045015 B. Sis à route de Gremda km 0.2 immeuble Madina center 8ème étage bloc B Sfax.

Partie saisie : Société d'aménagement Sfax el jadida, société anonyme inscrite au registre de commerce du tribunal de 1ère instance de Sfax sous le numéro B197141997. Matricule fiscal n°026749/D/A/M/000.

Avocat poursuivant : Maître Mohamed Moheiddine Ben Mahfoudh Avenue Aloulou Ahmed Immeuble Ezzouhour 1er étage bureau n°10 Sfax. Matricule fiscal n°333694SAP000.

Propriété à vendre : L'immeuble "Besbes IV" objet du titre foncier n°53281 Sfax sis au bord d'une rue qui mène à la route nationale n°1 d'une superficie de 335 m² il s'agit

d'un terrain nu destiné à la construction il est limité au sud par le titre foncier n°256274-2 et à l'est par rue Ibn Eljazar et au nord le titre foncier n° 24708 et à l'ouest le titre foncier numéro 256279.

Mise à prix : La mise à prix est fixée à 134.000,000 dinars d'après expertise légale.

Jour et lieu de la vente : La vente aura lieu le lundi 20-01-2020 à 9 H du matin devant la chambre des criées au tribunal de première instance de Sfax, sis à route Abou el Kacem Echabbi Sfax.

Visite du terrain saisie : il est possible de visiter le terrain saisie pendant tous les jours à l'horaire administratif.

2019X01543VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude maître Leila Jbara

Avocat

Avenue farhat Hachad béja

Poursuivant : héritiers rabeh ben Mohamed Masghouni : sa femme janet bent Sadok Rwahi et ses fils: Naser Eddine et Mohamed et Edriss et Faten Masghouni demeurant à 35 rue Mohamed Salah khabthani béja

Avocat poursuivant : maître leila Jbara.

Avenue farhat Hached béja

Partie licitée : Hatem ben hmida kefi demeurant au 11 rue errazi béja

Immeuble sousmis à la vente : la totalité de superficie de 30,139 après la soustraction de la 202 objet du titre foncier n°10254 Béja donnant accès 1 étage 3 pièces salle de bain et cuisine

Mise à prix : treize mille sept cent quatre vingt seize dinars deux cent quarante sept millimes

Remarque : toute personne désirant participer aux enchères doit au prenable consigner le tiers de la mise à prix au moins à la trésorerie ou présenter un chéque certifié ou une garanties bancaire irrévocable avant la date de l'adjudication par l'intermédiaire d'un avocat et pour les étrangers l'obligation de l'autorisation du gouverneur

Visite : la visite peut se faire tous les jours du9h à 16h.

Date à lieu de la vente : le jeudi 16-01-2020 à partir de 9h à la chambre des criées du tribunal de première instance de Béja.

2019J00106VEPA1

Vente aux enchères publiques Après rabaissement du prix 40%

Etude Messai Imed Avocat

04 Rue Okbaa Ibn Nafaa Béja

- Poursuivant : 1) Béchir ben Hsouna Ben Aliwa 2) Leila bent Hsouna Ben Aliwa 3) Nourddine Amdouni 4) Marwa Amdouni 5) Ghassen Amdouni, Tous demeurants à la rue Okbaa Ibn Nafaa Béja

- Partie licitée : Malika Bent Mustapha Ben Sassi Khwildi demeure à rue Habib Bourguiba Nefza Béja.

- Immeuble mis en vente : la totalité de la maison composée de deux étages N°6 existant à Nefza à la rue Habib Bourguiba Nefza gouvernorat de Béja.

- Mise à prix après rabaissement du prix 40% : cinquante mille cinq cent trente huit dinars huit cent quarante millimes.

- Date de la vente : la vente aura lieu le jeudi 09/01/2020 à 9h du matin par devant le tribunal de 1ére instance de Béja.

- Remarque : l'enchérissement ne peut avoir lieu que par voie d'avocat, après soit consignation du tiers de prix initial soit par chéque certifié, soit par caution bancaire irrévocable.

2019J00107VEPA1

Vente aux enchères publiques

Cabinet Maître Nabil Yassine Seffen

Tél. 71. 797 .400

MF : 424901K/A/P/000

1/- Créancier Poursuivant :AMEN BANK SA RC: B176041996 représentée par son président directeur général demeurant à l'avenue Mohamed V Tunis créancier hypothécaire, élisant domicile au cabinet Maître Nabil Yassine Seffen Avocat prés la cour de cassation ayant son cabinet à la rue D'IRAQ n°06 Tunis 1002 avocat poursuivant.

2/- Débiteur saisi :La société immobilière d'animation et de Loisirs «TOURISTIKAI» SARL - RC N° B2463122006 -dont le siège social est au n° 39 avenue de Japon Immeuble Safsaf, 5éme étage Montplaisir Tunis - En sa qualité de débitrice principale hypothéquante

3/- Désignation de l'immeuble saisi :Il s'agit de la totalité de l'immeuble objet du titre foncier N°584247 Nabeul dénommé « TOURISTIKA I» d'une superficie de 7010 m^2 situé à la rue Moncef Bey Hammamet à coté du restaurant «Calypso» , desservie par toutes les commodités ,sur lequel est édifié un ensemble immobilier en cours de construction, à usage commercial et habitation d'une superficie couverte totale de 16850m^2 composée de deux blocs chacun comprend un sous sol, un RDC et trois étages, le bloc A est d'une superficie couverte approximative de 5397m^2 composé de 46 appartements S+1- 8+2 et S+ 3 et le bloc (B) est d'une superficie couverte approximative de 6453m^2 - 5000 m^2 couvert au RDC et 5000m^2 couvet pour le sous sol les travaux sont en état d'arrêt.

4/ La Mise à prix : de la totalité de l'immeuble saisi est fixée à 9.582.000,000 dinars sans compter les frais de poursuite qui seront fixés par le tribunal le jour de l'audience

5/- Date et lieu de la vente : La vente de la totalité de l'immeuble objet de la saisie aura lieu à l'audience et devant la chambre des criées auprès du tribunal de première instance de Gombalia sis à la ville de Grombalia le lundi 20 Janvier 2020 à partir de 9 heures du matin.

-Tout intéressé peut visiter l'immeuble saisi aux heures de travail sans condition particulière.

- Pour participer aux enchères. il faut consigner le un tiers de la mise à prix à la caisse des dépôts et des consignations, ou ayant présenté à cet effet un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable

- Pour les étrangers, ceux-ci doivent se prévaloir de l'autorisation du gouverneur de la région.

2019403736VEPA1

Vente Aux Enchères Publiques Après Réduction de la mise à prix de 40%

Etude maître Tarek Lahmaier avocat près la cour d'appel

106 Bis rue de Palestine 1002 Tunis

TEL : 71.801.300 - FAX : 71. 783. 701

Matricule fiscal : 1409999/G/A/P

Poursuivant : Tunisian Saudi Bank «TSB» Ex. Stusid Bank société anonyme représentée par son directeur Général, ayant son siège social 32, rue Hédi Karray Tunis M.F 013026 E/P/M/000.

Partie saisie : Société Amani, société à responsabilité limitée matricule fiscal 0910249P demeurant à la Soukra zone industrielle Chotrana II Lotissement 111, 2036, demeurant aussi route Raoued KM5 Ariana assoghra,

Avocat poursuivant : Maître Tarek Lahmaier avocat près la cour d'appel 106 bis rue de Palestine 1002 Tunis.

Désignation du Bien à vendre :Immeuble objet du T.F 80039 Ariana dénommé «Amani » d'une superficie de 2748 m^2 sis à la zone industrielle Chotrana II Ariana consistant en un terrain sur lequel est bâti une unité industrielle de pâtisserie composée d'un bloc central exploité en une administration répartie en un RDC d'une superficie couverte de 189 m² et d'un étage d'une superficie couverte de 244 m^2 composé d'une grande salle, 5 bureaux, 2 salles d'eau; le dit bloc est exploité aussi par une usine de pâtisserie d'une superficie couverte de 1036 m^2 répartie en plusieurs compartiments: dépôt, 3 petits ateliers et une grande salle et 4 petites salles, douches, vestiaire et sur une partie du terrain est construit un bâtiment d'une superficie couverte de 178 m^2 exploitée en laboratoire, 3 salles, dépôt de 12,80 m², local de gardiennage de 7,20 m², Toute la construction est en bon état avec des dalles en béton armé alimentée en eau et électricité et reliée aux réseaux de la SONEDE.

Mise à prix :(1.503.536,400 D.T) outre les frais de poursuite.

Date et lieu de la vente : Lundi (20 Janvier 2020) devant la chambre des criées du tribunal de première Instance d'Ariana à partir de 09H du matin.

La visite des lieux : Toute la journée sur les lieux et pour de plus amples renseignements s'adresser à l'étude de l'avocat poursuivant ou prendre connaissance du cahier des charges déposé au greffe du tribunal.

Observation :Toute personne voulant participer aux enchères et par la voie d'un avocat, doit- consigner le 1/3 de la mise à prix ou bien présenter un chèque certifié ou une caution bancaire irrévocable; les étrangers doivent être munis d'une autorisation préalable exigée par la loi.

2019403746VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Etude Maître Sami Kotti

Avocat à la cour de cassation

2 Bis rue, El Khartoum le Belvédère Tunis

TEL : 71 784.579/ 71.800.159// FAX 71.786.728

MF : 509781 N

Partie poursuivante :La Banque Franco -Tunisienne - société anonyme immatriculée au registre de commerce au greffe du tribunal de 1^{ére} instance de Tunis sous le n° B111193.1996 demeurant au 13 rue d'Alger Tunis 1000 et ses services centraux demeurant au rue n° 8006 Mont plaisir 1002 Tunis Belvédère

Partie Saisie : Société Ameur Dattes - SUARL - demeurant à route de Hezoua km 2 Nafta (débiteur principale).

-Belgacem Jeridi - demeurant à Beni Ali Nafta (Cation hypothécaire).

Avocat Poursuivant : Maître Sami Kotti 2 Bis rue El Khartoum Le Belvédère Tunis.

L'immeuble saisi : les parcelles n° 1 et 2 objet du titre foncier n° 911 Tozeur dénommée «Malek» d'une superficie de 1738 m2 - la 1ère parcelle est un terrain nu et sur la 2éme parcelle est édifié une unité de conditionnement et vente des dattes - la 1ère parcelle ouvre sur une ruelle de 7.5 m et une maison et une autre rue de 11 m - la 2éme parcelle est limitrophe à la 1ère d'une superficie de 1350 m 2 qui contient l'unité de conditionnement de 360m2 (12 X 30 m) qui se compose d'un bureau, chambre froide et lieu de stockage pour le triage et le stockage des dattes selon les normes de la région - exploité par le garant pour son propre compte - devant cette unité se trouve une estrade et un espace pour la construction d'un escalier menant au toit - cette parcelle ouvre sur la route principale par deux portes et 6 fenêtres (trois fenêtres ouvrent sur la route et les autres sur le terrain - La hauteur sous plafond du bâtiment est de 3.5 m - les murs sont construits par des briques - la chambre froide faite par le polithylène d'épaisseur de 10 cm et la terre par la platine - le groupe électrogène est situé sur le terrain nu relié par des câbles à la chambre froide -équipée d'eau et d'électricité -le terrain se situe sur la route principale n° 3 menant à Hezoua Nafta.

Mise à prix : la mise à prix est fixée à la somme de trois cent vingt-trois mille sept cent quatre-vingt dinars (323.780D,000 D).

Date et lieu de vente : La vente aura lieu le mercredi 08/01/2020 à 9 H et à la chambre des criées au tribunal de première instance de Tozeur.

- La participation des étrangers à la mise à prix est soumise à l'autorisation préalable du gouverneur.

- La visite de l'immeuble se fait durant la semaine aux horaires administratifs.

- La participation aux enchères se fait par le biais d'avocat et après avoir présenté un chèque certifié ou consigner le 1/3 de la mise à prix

- Pour de plus amples renseignements s'adresser au greffe du tribunal de 1ère instance de Tozeur ou à l'étude de l'avocat poursuivant.

2019403747VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Elude de Maître krid habib

Poursuivant : Béchir Aouadi demeurant au 107 rue Ibn Charaf Cité Omri Mhamdia Ben Arous.

Avocat poursuivant : Maître Habib Krid avocat à la Cour de Cassation, rue Abderrahmane Azam résidence Elwifèk bureau B 23 Montplaisir Tunis.

Partie saisie Sami ben Béchir Aouadi, ouvrier à l'étranger demeurant à la maison Khlifa Ferjani Cité Bacouch Mhamdia Ben Arous ayant le passeport n° K328904.

L'immeuble saisi : Il sera procédé le jeudi 16/01/2020 à 9h du matin à l' audience et devant la chambre des criées au tribunal de première instance de Ben Arous d'un terrain objet du titre foncier n°43827 Ben Arous dénommé « SAMI» de 91 m^2 sur lequel il est édifié une villa dans un cité populaire de deux étage portant le 107 rue Ibn Charaf Cité Olmi Mhamdia Ben Arous, d'une surface couverte de 88 m^2 composée d'un rez de chaussée et un étage et d'un hall non couvert et d'escaliers menant à l'étage. La surface du rez-de chaussée est de 68 m^2 composée de trois chambres, d'un couloir, d'une toilette. d'une douche, d'une cuisine et d'une cour arrière non couvert et dans le hall non couvert de la maison des escaliers menant à l'étage lequel étage est composé d'une chambre, une toilette équipée d'une douche.

L'immeuble est équipé de l'eau potable et d'électricité et l'état du bâtiment du rez-de chaussée est des constructions ordinaires de briques, le toit en ciment, le sol de carrelage de qualité supérieure et les murs du hall et des toilette couverts de faiences colorés, les murs des toilette couverts de faiences bleu, le sol de la chambre à l'étage couvert de carrelage de qualité supérieure et les murs de la toilette couverts de faïences, Les portes et les fenêtres de bois protégés de fer forgé.

Mise à prix : Le prix est fixé à quatre-vingt-deux mille trois cent vignt trois dinars 614 millimes (82.323d614) selon l'évaluation de l'expert Mohamed Sassi auquel s'ajoutent les frais qui seront fixés par le tribunal.

La visite de l'Immeuble aura lieu tous les jours pendant les heures de bureau.

Pour tout autre renseignement, s'adresser au greffe de tribunal de première instance de Ben Arous, sis à Chouchet Radès Ben Arous ou se trouve déposé le cahier de charges où à l'étude poursuivant Maître Habib Krid avocat à Tunis sis rue Abderrahmane Azam résidence Elwifèk bureau B 23 Montplaisir Tunis.

Toute personne désirant participer aux enchères publiques doit consigner le tiers du prix par un avocat.

2019403749VEPA1

Avis aux créanciers

République Tunisienne

Ministère de la justice

Tribunal de première instance de Jendouba

Affaire n°54 distributions

Sur la base de la décision du juge commissaire du tribunal de première instance de Jendouba en date du 26-9-2019 seront ouvertes les procédures de distribution du prix des biens meubles ayant pour débiteur saisi la société Tomfré en la personne de son représentant légal habitant à l'ancien souk hebdomadaire et comme bénéficiaire la commune de Fernana en la personne de son représentant légal suite au jugement n°18718 rendu par le tribunal de première instance de Jendouba le 25/12/2017 et suite à la requête de distribution déposée par Maître Youssef Ghazouani Avocat de la Commune de Fernana en la personne de son représentant légal le 23-9-2019 après consignation du prix à la caisse des dépôts et consignations en date du 4-02-2019 par le récépissé n°M002343 tout intéressé qui entend participer à la distribution du prix doit à peine de forclusion dans le délai de 30 jours de la publication de cet avis au JORT produire ses titres de créances par un Avocat au greffe du tribunal.

Cet avis est rédigé en application des articles 466 et 468 du c.p.c.c.

2019R02665VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Truck International Mobility

Au capital de 1 500.000 dinars

Identifiant unique : 1597377C

Zone industrielle Sidi Abdelhamid, Boulevard de l'environnement RN 82 (Route de Monastir) Sousse

Messieurs les actionnaires de la société «Truck international Mobility » sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 06/01/2020 à 11h00 à Ezzahra Route de Sousse Km 13 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Approbation du mode et délai de convocation de l'assemblée générale ordinaire.

2/ lecture du rapport de gestion de l'exercice 2018.

3/ Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2018.

4/ Approbation des états financiers de l'exercice 2018.

5/ Affectation des résultats.

6/ Quitus aux administrateurs.

7/ Fixation des jetons 'de présence.

8/ pouvoirs pour l'accomplissement des formalités prévues par la loi.

2019T01613SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société TADIS Tunis SA - en liquidation

Capital : 50.000 dinars

MF : 0989205D

Les actionnaires de la société TADIS Tunis SA sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire le 10 janvier 2020 à 10h à l'adresse suivante : Avenue C.-F. Ramuz 70, 1009 Pully, Suisse, à l'effet de délibérer sur ce qui suit :

1. Renouvellement du mandat du liquidateur;

2. Répartition du produit de la liquidation;

3. Clôture de la liquidation

4. Quitus au liquidateur;

5. Questions diverses.

2019T01615SANB3

Convocation

SMALT INVESTISSEMENT

S.A. au capital de 2 100 000 dinars

Siège social : Résidence Villa Noria Hammamet Yasmine 8057

Identifiant Unique : 601564 C

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de prendre part à l'assemblée générale extraordinaire qui aura lieu le 7 janvier 2020 à 11h30 heures, au siège de la SIMSICAR, 67 Avenue Alain Savary cité jardins II Bloc B 3ème étage 1002 Tunis Belvédère, à l'effet de délibérer l'ordre du jour suivant :

1- Constatation et décision en application de l'article 388 du code des sociétés commerciales

2- Pouvoir pour accomplir les formalités de publicité légale.

2019R02663SANB3

Convocation

SMALT INVESTISSEMENT

S.A. au capital de 2 100 000 dinars

Siège social : Résidence Villa Noria Hammamet Yasmine 8057

Identifiant Unique : 601564 C

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de prendre part à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le 7 janvier 2020 à 10 heures, au siège de la SIM SICAR, 67 Avenue Alain Savary cité jardins II Bloc B 3ème étage 1002 Tunis Belvédère, à l'effet de délibérer l'ordre du jour suivant :

- Ratification du mode et délai de convocation

- Lecture et approbation des rapports d'activités des exercices 2011 et 2012

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes pour les exercices 2011 et 2012

- Approbation des états financiers des exercices 2011 et 2012

- Affectation du résultat des exercices 2011 et 2012

- Approbation des conventions régies par les articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales

- Quitus aux administrateurs

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

- Fixation des jetons de présence des administrateurs

- Pouvoir pour accomplir les formalités de publicité légales.

2019R02664SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Le Conseil d'Administration de TUNISAIR informe tous les actionnaires que l'assemblée générale ordinaire de la Compagnie se tiendra le mercredi 8 janvier 2020 à 10h du matin au siège social de la compagnie sis au Boulevard Mohamed Bouazizi Tunis - Carthage pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Entériner sur le retard de tenue de l'assemblée générale

2. Lecture du Rapport du Conseil d'Administration à l'assemblée générale pour l'année 2017 concernant l'activité de Tunisair et l'activité du groupe Tunisair.

3. Lecture des Rapports des Commissaires aux comptes sur les états financiers individuels et consolidés au titre de l'année 2017.

4. Lecture du rapport spécial des commissaires des comptes

5. Approbation des états financiers individuels et consolidés au titre de l'année 2017.

6. Affectation des résultats au titre de l'année 2017.

7. Quitus aux administrateurs.

8. Nomination de nouveaux administrateurs au conseil d'administration.

9. Jetons de présence des administrateurs.

10. Jetons de présence des membres du comité permanent d'audit.

11. Approbation d'octroi de garantie des crédits.

12. Approbation des Crédits.

Les actionnaires peuvent consulter les documents relatifs à l'ordre du jour à partir du 17 décembre 2020 au siège social de la compagnie (Direction Centrale Financière au 2ème étage) du lundi au vendredi, horaire administratif (de 8H à 13H et de 14H à 17H).

2019R02675SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société MANGO LIMITED

Société anonyme au capital de 17 100 000 DT

Siège Social : A8-3 Yasmine Tower centre Urbaine Nond- Tunis

Identifiant unique : 1207158/Z/A/M/000

Les actionnaires de la société MANGO LIMITED sont convoqués en assemblée générale extraordinaire qui se tiendra Lundi 06 janvier 2020 à dix heurs au siège de la société sis à A8-3 Yasmine Tower centre Urbain Nord- Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre de jour suivant;

1/ lecture et approbation du rapport de conseil d'administration relatif à l'augmentation du capital.

2/ lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes relatif à l'augmentation du capital et la suppression de droit préférentiel de souscription.

3/ Approbation des conditions de transfert de droit préférentiel de souscription.

4/ l'augmentation de capital social avec renonciations du droit préférentiel de souscription et attribution des actions.

5/ Modification de l'article 6 des statuts.

6/ Pouvoirs pour formalité.

2019S01459SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société PHILADELPHIA Pharma

S.A. au capital de 3 500 000 DT

Route de Tunis, Z.I. Sidi Salah - 3021 - Sfax

Identifiant unique n°1133461W

Affiliation CNSS N° 290863 - 57

Les actionnaires de la société «PHILADELPHIA Pharma» sont

convoqués à assister à l'assemblée générale extraordinaire de la société qui se tiendra le Mercredi 15 Janvier 2020 à 10h au siège social de la société sise à la Zone Industrielle Sidi Salah route de Tunis Km 16 Sfax pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1 - Augmentation du capital social par incorporation des réserves;

2- Modification de l'article 7 des statuts;

3 - Questions diverses.

2019X01532SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

La société Tourisme services et animation (Hôtel el Fell)

S.A en règlement judiciaire au capital social de 6.000.000 D

Siège social : Route Touristique el M'rezka 8050 Hammamet.

RC : B129491998

M.F : 022765L/A/M/000

L'administrateur judiciaire Aifa Badreddine convoque les actionnaires de la société Tourisme services et Animation «Hôtel EL FELL» à l'assemblée générale ordinaire qui sera tenue le Samedi 18 Janvier 2020 à 10 h au siège social sis à « Hôtel El Fell n° Route Tourisrique M'rezka Hammamet Nord 8050, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Ratification du délai et procédure de la convocation de l'assemblée générale ordinaire

2) Lecture du rapport du conseil d'administration relatif à la gestion de l'exercice arrêté le 31/12/2018 ;

3) Lecture du rapport général du commissaire aux comptes;

4) Approbation des états financiers;

5) lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes;

6) Approbation des opérations conformément à l'article 200 et suivant du code des sociétés commercial et l'article 475 du même code

7) Quitus des membres du conseil d'administration

8) Quitus de l'administrateur judicaire

9) Affectation des résultats;

10) Prime de présence

11) Projet des délibérations soumises pour approbation à l'assemblée Générale Ordinaire.

Conformément à l'article 280 du code des sociétés les documents comptables et nécessaires sont à la disposition des actionnaires au siège de la société hôtel el Fell route touristique el M'rezka 8050 Hammamet à partir du 03/01/2020.

2019403751SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

La société Tourisme services et animation «Hôtel El Fell»

S.A en règlement judiciaire au capital social de 6.000.000 D

Siège social : Route Touristique EL M'REZKA 8050 Hammamet

RC : 8129491998

M.F : 022765LfALML/000

L'administrateur judiciaire Aifa Badreddine convoque les actionnaires de la société Tourisme services et animation «Hôtel El Fell» à l'assemblée générale extraordinaire qui sera tenue le samedi 18 Janvier 2020 à 12 h au siège social sis à « Hôtel El Fell» route Touristique M'rezka Hammamet Nord 8050 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Lecture du rapport du contrôleur de justice

2. lecture des jugements rendus en matière de règlement judicaire

3. Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes

4. Diminution du capital social conformément aux jugements rendus

5. Augmentation du capital social

6.Modification de l'article 6 des statuts

7. Projet des délibérations soumises pour approbation à l'assemblée Générale Extraordinaire.

Conformément à l'article 280 du code des sociétés les documents comptables et nécessaires sont a la disposition des actionnaires au siège de la société hôtel el Feil route touristique el m'rezka 8050 Hammamet a partir du 03/01/2020.

2019403752SANB3

Convocation

Le Complexe Hôtelier et Touristique

«El Hana International»

S.A.R.L au capital social de 13.009.000 Dinars

Siège social : 49 avenue Habib Bourguiba -1015 Tunis

R.C. N° B155051996

M.F. : 2961.59M/A/M/000

Les associés du complexe Hôtelier et Touristique «El Hana international» sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 17 Janvier 2020 à 10H00 au 12 bis Rue de Russie -Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture des rapports du gérant et du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2016.

2) Examen et approbation s'il y'a lieu des dits rapports, des états financiers et gestions de l'exercice 2016

3) Examen et approbation s'il y'a lieu des conventions relevant de l'article 115 du code des sociétés commerciales.

4) Quitus au gérant.

5) Affectation du résultat de l'exercice 2016

Tous les documents ci-dessous énumérés sont à la disposition des associés au siège de la société

1- Etats financiers au 31-12-2016.

2- Etats des immobilisations.

3- copie du rapport du gérant.

4- Copie du rapport du commissaire aux comptes.

5- Projet de résolutions de l'AGO de l'exercice 2016.

2019403753SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Immobilière et touristique de KORBA «SITKO»

Identifiant Unique : 004882N/A/M/000

Siège social : Avenue Habib Bourguiba 8070 Korba SA

Les actionnaires de la société SITKO sont convoqués en assemblée générale, le vendredi 10 Janvier 2020

à 10 H au siège social indiqué ci-dessus à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Quitus à donner au membre du Conseil d'Administration

- Renouvellement des mandats des administrateurs.

2019403763SANB3

Sociétés à responsabilité limitée

Convocation à l'assemblée générale mixte

Société «LE PNEU»

S.A.R.L. au capital de 2 560 000 DT

Siège social : 47 avenue de Carthage Tunis

Identifiant Unique : 0002172E

Matricule CNSS 2444-19

Monsieur ;

Messieurs les associés de la société «LE PNEU» sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 9/01/2020 à 10 heures du matin au siège social de la société sise au 47 avenue de Carthage Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Approbation des modes et délais de convocation,

2) Approbation de la tenue tardive de l'assemblée générale ordinaire,

3) Lecture et approbation des rapports de gestion des exercices 2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017 et 2018,

4) Lecture et approbation des rapports du commissaire aux comptes des exercices 2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017 et 2018,

5) Approbation des états financiers des exercices 2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017 et 2018,

6) Affectation des résultats des exercices 2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017 et 2018,

7) Quitus aux cogérants,

8) Nomination du commissaire aux comptes pour 2019, 2020 et 2021,

9) Questions diverses.

Les associés délibéreront sur les ordres du jour des deux assemblées conformément aux dispositions du code des sociétés commerciales et des statuts.

2019T01620SRLB3

DIVERS

Avis au public

Ordonnance d'effectuer une publicité complémentaire

Etude Maître Mannai Hedia

Traducteur-Interprète Assermenté Expert

Reconnu par les ambassades et les consulats

Tel. (00216) 99 3799502

Mannai.

17 rue de Marseille Tunis 1000

République Tunisienne Ministère de la justice

Nous, Ghassen Touil, juge de registre foncier au Tribunal immobilier de Tunis, en application du jugement préparatoire rendu à l'audience du 5 novembre 2019 dans le cadre de la mise à jour n°64647.

Ordonnons

Aux demandeurs, les héritiers de Mahmoud Ben Dahsen, représentés par Maître Dalanda Aouam, l'avocate, pour effectuer la publicité complémentaire dans deux journaux en langue arabe pendant trois jours consécutives et dans le Journal Officiel de la République Tunisienne en langue arabe pendant trois jours consécutives

Attendu que la demande de mise à jour ci-dessus mentionné a été présentée par les héritiers de Mahmoud Ben Dahsen afin d'inscrire le partage rédigé par un acte notarié le 28 septembre 1962 dont le droit de mutation est payé à Tunis le 06 août 1962 sous la quittance n° 658 relatif aux titres fonciers n°88362/31835 Ben Arous et n°29082/27751 Ben Arous sise à rue Slaheddine Bouchoucha Hammam Lif du gouvernorat de Ben Arous et des deux immeubles non immatriculés consistants de deux boutiques sise à Souk les Algériens n°20 et 38 Tunis

Attendu que la femme Zneykha Bent Hadj Ahmed Bahri a bénéficié des deux boutiques susmentionnées en vertu de partage mentionné, alors que les héritiers de Salah Ben Mhenni Ben Younes, à savoir : Sadok, Mahmoud, Zoubeida, Aicha, Noureddine, Mohamed, Abdelaziz, Ridha, Mustapha, Mhammed, Salouha, Kamel, Abdelhaq, Naziha et Habiba ont bénéficié des deux immeubles immatriculés sous n°88362/31835 Ben Arous et n°29082/27751 Ben Arous

Attendu que le partage mentionné est relatif aux deux immeubles non immatriculés sis à Souk les Algériens - Tunis dont bénéficie la femme Zneykha Bent Hadj Ahmed Bahri et que les demandeurs n'ont pas pu présenter un acte d'approbation émis par la femme susmentionnée concernant l'exécution de partage prévu à enregistrer et dont l'objet son témoignage qu'elle bénéficie des deux immeubles non immatriculés et qu'elle les possède individuellement

Surce

Il convient à partir de la date de publication de cette publicité jusqu'à l'expiration de délai de deux mois de la contestation de la demande de mise à jour n°64647 ou l'intervention devant le tribunal immobilier de Tunis (Chambre de Registre Foncier).

2019R02660DIVD2

Avis de perte d'un acte de propriété

Madame Sirine ben echikhe fradj titulaire de la CIN N°08308157 déclare la perte de l'acte de propriété du titre foncier n°77543 Monastir sis à la foret de Bodher, une attestation de perte a été délivrée sous n°2342 le 06/12/2019 la police de Bardou.

2019S01450DIVD2

Avis

Les Heritiers de salah ben Mansour déclarent avoir perdu le titre de propriété d'une parcelle de terre 611.60 m2 située à la route Menzel Cheker km 4 et ils veulent extraire un autre titre au lieu de titre perdu aucune réclamation ne sera acceptée après un délai de 70 jours chez le notaire kais karray à Sfax.

2019X01530DIVD2

Avis

Monsieur Moncef dammak déclare avoir perdu le titre de propriétè d'une parcelle de terre 959.50 m2 située à la route Atiaa km 4 et il veut extraire un autre extraire au lieu de titre perdu aucune réclamation ne sera acceptée après un délai de 70 jours chez le notaire kais karray à Sfax.

2019X01531DIVD2

Annonce de perte d'un titre de propriété

Mme Narjes Boughariou, carte d'identité nationale n° 05289751 délivrée à Tunis le 13/03/2000 déclare qu'elle a perdu un titre de propriété n° 12488/2 relatif au titre foncier n° 90398 Sfax revenant à Monsieur Mansour Bahloul qui l'a donné pour régulariser sa situation foncière.

Elle informe le public qu'elle a perdu le dit titre précité par perte, dévastation ou vol.

2019X01533DIVD2

Avis

Monsieur Mahdi Jallouli déclare par la pressente qu'il a perdu l'acte de propriété de 51 parts à l'indivision d'une parcelle sise à Route Manzel Chaker km 3.5 Sfax objet d'achat 19/5/2017 acte notarié de Mohamed Mzid et son fils Mohamed d'où nécessité de rétablir une deuxième copie conforme, toute personne ayant droit doit se présenter au bureau du notaire maître Yessine Rebai à Sfax dans un délai ne dépassant pas 70 jours de cet avis.

2019X01535DIVD2

Avis

Monsieur Hatem Baccar déclare par la présente qu'il a perdu l'acte de propriété d'une parcelle de 12 Marjaa sise à Route Manzel Chaker km 13 Sfax objet d'achat du 29/12/1992 acte notarié de Mohamed Hentati et Zouhair Kallel d'où nécessité de rétablir une deuxième copie conforme, toute personne ayant droit doit se présenter au bureau du notaire maître Yessine Rebai à Sfax dans un délai ne dépassant pas 70 jours de cet avis.

2019X01536DIVD2

Avis

Monsieur Walid Baklouti déclare par la présente qu'il a perdu l'acte de propriété de son père d'une parcelle de 2672 m² sise à Route Gremda Km 11 Sfax objet d'achat du 12/6/1977 acte notarié de Mohamed Khlif et Ahmed Khlif d'où nécessité de rétablir une deuxième copie conforme, toute personne ayant droit doit se présenter au bureau du notaire maître Yessine Rebai à Sfax dans un délai ne dépassant pas 70 jours de cet avis.

2019X01537DIVD2

Avis

Les héritiers de Ahmed Hdiji annonce qu'il possède un terrain de 630 mètres carrés situé à route de Mahdia Km 7 Sfax provenant par l'acte d'achat qui était fait le 24 avril 1950 enregistré à Sfax le 16 juin 1950 n°126 rédigé par les deux notaires Hsane Chaben et Ahmed Chaben, ils ont perdu l'acte de pocession et ils désirent se faire délivrer une autre copie originale. Tout contestant devra s'adresser au notaire Dammak Mounir size à Sakiet Eddeir Sfax et ce, dans un délai de 70 jours à partir de la date de parution de cet avis.

2019X01545DIVD2

Rectificatifs

Rectificatif

Rectificatif de l'annonce N° 2019T01586 APSF1 parue au JORT N° 114 du 10/12/2019.

Association : PERSONE COME NOI-ONLUS - SECTION TUNISIE.

Adresse : Appartement 1 Cité Echebbi Tozeur BP 04 - 2ème étage.

Au lieu de 64 rue Mokthar Attia Tunis.

2019T01629RECZ9

تعاونية التأمين للتعليم
Mutuelle Assurance de l'Enseignement

La Mutuelle Assurance de l'Enseignement, assureur de la famille et de l'entreprise
Plus de 50 ans au service de ses adhérents

Les Etats Financiers au 31/12/2018

(EN DINARS)

ACTIF DU BILAN	Montant brut	Amort. & Provisions	Montant net	Montant net Au
	31/12/2018			31/12/2017
Actifs incorporels	1 868 077	1 487 908	380 169	389 103
Actifs corporels d'exploitation	12 961 277	9 753 189	3 208 089	3 260 942
Placements	390 764 439	18 009 069	372 755 370	357 749 519
Part des réassurreurs dans les provisions techniques	16 258 024	0	16 258 024	13 992 232
Créances	44 810 957	23 303 575	21 507 382	12 193 404
Autres éléments d'actif	33 127 576	2 666 487	30 461 089	22 324 407
TOTAL	**499 790 349**	**55 220 228**	**444 570 121**	**409 909 607**

PASSIF DU BILAN	Montant net Au	Montant net Au
	31/12/2018	31/12/2017
Capitaux propres		
Capitaux propres avant résultat	89 404 941	81 397 780
Résultat de l'exercice	5 254 947	4 378 020
Capitaux propres avant affectation	**94 659 888**	**85 775 799**
Passif	**349 910 234**	**324 133 808**
Provisions pour risques & charges	4 600 660	4 539 232
Provisions techniques brutes	294 286 855	284 378 483
Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires	16 258 024	13 992 232
Autres Dettes	17 807 955	9 054 789
Autres passifs	16 956 740	12 169 072
TOTAL	**444 570 121**	**409 909 607**

La Mutuelle Assurance de l'Enseignement, assureur de la famille et de l'entreprise
Plus de 50 ans au service de ses adhérents

Les Etats Financiers au 31/12/2018

ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON VIE	Opérations Brutes	Cessions/Rétrocessions	Opérations Nettes	Opérations Nettes
	31/12/2018			31/12/2017
Primes acquises	99 745 958	12 097 182	87 648 777	82 310 102
Produits de placements alloués,transférés de l'état dc résultat	14 480 979		14 480 979	9 581 021
Autres produits techniques	639 294	0	639 294	1 879 402
Charges dc sinistres	76 512 003	2 682 454	73 829 549	66 279 340
Variation des autres provisions techniques	-481 160		-481 160	4 809 511
Frais d'exploitation	29 404 049	4 596 297	24 807 752	21 701 861
Autres charges techniques	3 301 488		3 301 488	3 129 354
TOTAL	**6 129 851**	**-4 818 431**	**1 311 420**	**-2 149 541**

ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE	Opérations Brutes	Cessions/Rétrocessions	OpérationsNettes	Opérations Nettes
	31/12/2018			31/12/2017
Primes émises et acceptées	5 934 605	107 899	5 826 706	5 483 391
Reprise de corrections dc valeur sur placements	0	0	0	0
Charges de sinistres	2 958 685	58 610	2 900 075	3 827 394
Variation des autres provisions techniques	-736 740	0	-736 740	124 377
Frais d'exploitation	1 617 192	1 061	1 616 131	1 633 264
Charges de gestion des placements, y compris les charges d'inté	0	0	0	0
Produits de placements alloués,transférés à l'état dc résultat non technique	1 499 773	0	1 499 773	999 862
TOTAL	**595 695**	**-48 228**	**547 467**	**-1 101 506**

La Mutuelle Assurance de l'Enseignement, assureur de la famille et de l'entreprise

Plus de 50 ans au service de ses adhérents

Les Etats Financiers au 31/12/2018

ETAT DE RESULTAT	31/12/2018	31/12/2017
Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie	1 311 420	-2 149 541
Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie	547 467	-1 101 506
Produits des placements	25 584 133	22 557 202
Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie	1 499 773	999 862
Charges des placements	4 748 395	8 944 508
Produits de placements alloués,transférés à l'état de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie	14 480 979	9 581 021
Autres produits non techniques	1 591 554	3 134 938
Autres charges non techniques	1 111 550	1 029 494
Résultat provenant des activités ordinaires	**10 193 422**	**3 885 931**
Impôts sur le résultat	4 728 535	**0**
Résultat provenant des activités ordinaires après impôts	**5 464 887**	**3 885 931**
Gains extraordinaires	0	0
Pertes extraordinaires	0	0
Résultat net de l'exercice	**5 464 887**	**3 885 931**
Effets des modifications comptables	-209 941	492 088
Résultat net de l'exercice après modification comptable	**5 254 947**	**4 378 020**

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE	31/12/2018	31/12/2017
Flux de trésorerie provenant des activités de l'exploitation	16 478 624	3 623 422
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	-13 372 257	-9 035 774
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	3 629 141	7 412 529
Variation de la trésorerie	**6 735 508**	**2 000 177**
Trésorerie du début de l'exercice	7 220 739	5 220 562
Trésorerie de la fin de l'exercice	13 956 248	7 220 739

2019R02669BCFA5